

DEPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

Commune
de
BLAIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
DU 15 DÉCEMBRE 2016

L'an deux mille seize, le quinze Décembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de BLAIN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BUF, Maire de BLAIN.

DATE DE CONVOCATION : 8 Décembre 2016.

NOMBRE DE CONSEILLERS : EN EXERCICE : 29 – PRESENTS : 24 – REPRESENTES : 3.

PRESENTS : M. BUF Jean-Michel, Mme GUIHOT Nathalie, M. MORMANN Cédric, Mme GUIHO Marie-France, M. POINTEAU Jean-Luc, Mme DUBOURG Yolande, M. CAILLON Philippe, Mme LE BORGNE Véronique, MM. FLIPPOT Jacky, RICARD Jean-François et BROUTIN Ludovic, Mme CAMELIN Christine, M. COLIN Arnaud, Mmes COOREVITS Catherine, DENIEL Brigitte, GILLET Maryline, GUILLAUME Marie-Hélène et GUINEL Marie-Jeanne, M. MORMANN Nolann, Mme ORDRONNEAU Séverine, MM. PLANTARD Thierry et PONTAC Serge, Mme SCHLADT Rita et M. TANI Florent.

EXCUSES : M. CODET Stéphane (*pouvoir à Mme GUIHOT Nathalie*), Mme AUBRY Sylvie (*pouvoir à Mme SCHLADT Rita*) et M. RICARDEAU James (*pouvoir à Mme LE BORGNE Véronique*).

ABSENTES : Mme PELÉ LEGOUX Laurence et Mme POYER Audrey.

SECRETAIRES DE SEANCE : Mme Catherine COOREVITS et Mme Maryline GILLET.

OBJET : *Acompte de subvention pour l'Amicale du Personnel.*

N° 2016 / 12 / 01

Après avoir évoqué les difficultés structurelles de trésorerie de l'Amicale du Personnel, il est proposé au Conseil municipal d'adopter le versement d'une avance forfaitaire de la subvention annuelle.

*VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU l'avis favorable à l'unanimité de la commission Finances- Ressources Humaines –Intercommunalité et Économie en date du 5 décembre 2016
VU la note de synthèse adressée aux conseillers municipaux à l'appui de leur convocation,*

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil municipal,

DECIDE d'octroyer à l'Amicale du Personnel une avance de 2 530 € sur la subvention annuelle de 2017.

Le versement interviendra courant Janvier 2017.

Vote : Unanimité.

Extrait certifié conforme,
Fait et affiché en Mairie de BLAIN,
Le 19 Décembre 2016,

Le Maire.



Accusé de réception en préfecture
044-214400152-20161215-CM-2016-12-01-
DE
Date de télétransmission : 22/12/2016
Date de réception préfecture : 22/12/2016